Le 30 octobre 2026

Journées des droits de l'enfant 2026

La Ville de Cholet réaffirme son engagement en faveur des enfants et des adolescents

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant célébrée le 20 novembre, la Ville de Cholet organise une nouvelle édition des Journées des droits de l'enfant. Pendant plusieurs semaines, de nombreuses animations gratuites permettront aux enfants, aux adolescents et à leurs familles de découvrir, comprendre et faire vivre les droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

Cette manifestation traduit l'engagement constant de la Ville en faveur de l'enfance et de la jeunesse. À travers cette programmation, Cholet rappelle que les droits de l'enfant ne sont pas seulement des principes universels, mais une réalité qui doit se concrétiser dans le quotidien des jeunes habitants.

"*Les Journées des droits de l'enfant constituent un temps fort de notre politique éducative et familiale. Elles permettent de sensibiliser le grand public à des droits essentiels tout en proposant des moments de découverte, d'échange et de partage. À Cholet, nous avons la volonté de faire grandir chaque enfant dans un environnement favorable à son épanouissement, à son apprentissage et à sa construction personnelle.*" Isabelle Leroy, maire de Cholet

Une programmation riche, ludique et accessible

Cette édition 2026 propose un programme diversifié associant ateliers, découvertes culturelles, activités sportives, temps d'échanges, animations créatives et rendez-vous familiaux.

Pensée pour tous les âges, la programmation accorde également une place importante aux adolescents, avec des propositions adaptées à leurs centres d'intérêt et à leurs préoccupations.

"*Nous avons souhaité développer une offre particulièrement attractive pour les adolescents. Cette période de la vie est marquée par de nombreux questionnements et par la construction de soi. Les activités proposées cette année visent à leur donner des espaces d'expression, de découverte et de confiance.*" Marie-Dominique Lusson-Langlois, adjointe au maire chargée de l'éducation

Contact presse:
dstephan@choletagglomeration.fr

Mettre en lumière le droit au jeu, aux loisirs et à la culture

Pour cette édition, la Ville de Cholet a choisi de mettre à l'honneur le droit au repos, au jeu, aux loisirs ainsi qu'à la participation à la vie culturelle et artistique, consacré par l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Un thème qui rappelle que les loisirs, le sport, la culture ou encore la pratique artistique participent pleinement au développement, à l'équilibre et au bien-être des jeunes.

"*Le jeu, le sport, la culture ou les activités de loisirs sont parfois perçus comme accessoires. Ils sont pourtant essentiels au développement de l'enfant et de l'adolescent. À travers cette thématique, nous souhaitons rappeler que l'accès à ces pratiques est un véritable droit et qu'il contribue à l'épanouissement de chacun.*" Harmony Brulon, conseillère municipale déléguée au soutien à la famille

Sensibiliser et fédérer

Les Journées des droits de l'enfant sont également l'occasion de mettre en valeur l'implication de nombreux partenaires associatifs, éducatifs, culturels et institutionnels mobilisés aux côtés de la Ville.

En réunissant enfants, parents, professionnels et bénévoles autour de cette opération, Cholet confirme sa volonté de construire une ville attentive aux besoins des jeunes générations et de promouvoir les valeurs de solidarité, d'égalité et de respect qui fondent les droits de l'enfant.

"*Les droits de l'enfant ne concernent pas uniquement les enfants. Ils nous engagent collectivement. À travers cette manifestation, nous réaffirmons notre responsabilité commune de protéger, d'accompagner et d'encourager les jeunes afin qu'ils puissent grandir dans les meilleures conditions possibles.*" Isabelle Leroy, maire de Cholet

Informations pratiques

Journées des droits de l'enfant / novembre 2026

Programme complet disponible sur : www.cholet.fr

Contact presse :
dstephan@choletagglomeration.fr